
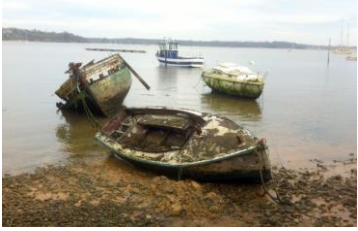


1	Schéma local d'organisation de la plaisance sur le territoire Rance - Côte d'Emeraude	
1.3	Saturation des sites	
1.3.2	<i>Traitement de la problématique des bateaux de plaisance en fin de vie ou épave</i>	

Constat	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de bateaux en fin de vie augmente régulièrement et augmentera sensiblement dans les années à venir • Cette augmentation s'accompagne d'une évolution des modes de pratiques de la plaisance (passage de la voile au moteur) • Les bateaux épaves en haut de grève représentent un réel souci pour les communes concernées et sont une source de pollution (plastique, carburant, etc.) • Des filières de traitement se mettent en place à l'échelle régionale et sont déjà opérationnelles dans d'autres territoires bretons • La réglementation est complexe et contraignante en ce qui concerne l'enlèvement des épaves par les communes ou les gestionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une connaissance du gisement de bateaux épaves ou en fin de vie concernées sur le territoire Rance-Côte d'Emeraude • Faciliter l'identification des épaves et la procédure d'enlèvement en rapport avec les services de l'Etat concernés • Permettre l'enlèvement régulier des épaves sur le territoire en procédant à des opérations de collectes mutualisées • Sensibiliser les plaisanciers et chantiers navals aux enjeux liés aux bateaux épaves ou en fin de vie et à l'existence de filière de déconstruction/recyclage
<p style="text-align: center;">Finalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que les bateaux en fin de vie ou les épaves non patrimoniales gisant en haut de grèves intègrent des filières professionnelles de déconstruction et ne représentent plus une source de pollution, une gêne visuelle ou un problème de sécurité. 	

MESURES

- Réaliser l'inventaire et organiser la collecte des bateaux de plaisance épave ou en fin de vie sur Rance - Côte d'Emeraude et leur traitement par filière dédiée

Résultats attendus


- Des plaisanciers informés de leur responsabilité dans l'abandon d'un bateau de plaisance
- Que l'information concernant les procédures de traitement et de recyclage des bateaux en fin de vie soit connue
- Que les opérations d'identification des propriétaires et/ou d'enlèvement des épaves par les communes et gestionnaires soient facilitées
- Que les chantiers navals soient impliqués dans le traitement de cette problématique et y trouve également un intérêt

Indicateurs

- Une baisse du nombre d'épaves gisant en haut de grève
- Le nombre de bateaux traités en recyclages ou déconstruits

Les acteurs

Partenaires techniques / financements	Bénéficiaires
Communes, Pays, Communautés de communes, associations, gestionnaires, chantiers navals, Services de l'Etat	Plaisanciers, communes, gestionnaires,

Mesures à mettre en œuvre	Mesure 1						
			<i>Année</i>	2015	2016		
			<i>Semestre</i>				

Bilan

Impacts

Perspectives